



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdos régionaux de la Montérégie

Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 11 OCTOBRE 2017 À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Québec, le 28 septembre 2017 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M^{me} Marie-Hélène Gauthier, qui est secondée par M. Pierre Renaud, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River* par TransCanada Pipelines Limited. La première partie de l'audience publique aura lieu à compter du **mercredi 11 octobre 2017 à 19 h** et se tiendra à la **Salle Maurice de la Corporation du Fort St-Jean, situé au 15, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu.**

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le jeudi 16 novembre 2017, au Centre communautaire de Saint-Sébastien, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 9 février 2018, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bureau municipal, 176, rue Dussault à Saint-Sébastien ;
- Hôtel de ville, 548, route 202 à Pike River.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Le promoteur, TransCanada, envisage de prolonger une conduite de gaz existante sur une distance d'environ quatre kilomètres, d'aménager deux gares de raclage et d'assembler les vannes requises pour l'interconnexion au réseau, dans les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River, situées au sud-est de la région métropolitaine de Montréal. Le projet vise à augmenter la capacité du réseau existant de transport de gaz naturel afin de répondre à la demande de ses clients, particulièrement Vermont Gas Systems Inc. (propriété de Gaz Métro).

Le secteur d'implantation du projet s'étalerait entre la gare de raclage de départ qui serait située le long de la route 227 (rang des Dussault) à Saint-Sébastien et celle de réception, qui serait localisée le long du chemin Molleur à Pike River. La conduite en acier aurait un diamètre extérieur de 324 mm de diamètre et pourrait supporter une pression maximale d'opération de 7 295 kPa. Elle serait juxtaposée à un gazoduc existant dans une nouvelle servitude de 15 m de largeur. Le coût du projet est estimé à 28,6 millions de dollars.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River*.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Lynda Carrier, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : gazoduc-st-sebastien@bape.gouv.qc.ca.